

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE  
143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**

**N° D2025-082**

**Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat**

**LE PRESIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de la précédente OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n° 2023-108 en date du 25 mai 2023 apportant une modification des aides durant la période transitoire entre les deux OPAH ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

VU la délibération n° 2023-296 approuvant le lancement de la nouvelle OPAH pour la période 2024-2027 ;

- **DECIDE** d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de la nouvelle OPAH :

- Une aide de 3 000 € pour le dossier de M. NGUYEN Thi Thiet – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 077 € pour le dossier de Mme PARINI Conception – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 3 000 € pour le dossier de Mme DURAND Mahé – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. PIQUET Jacques – 01150 VAUX-EN-BUGEY

.../...

Dans le cadre de la Plateforme :

- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme FAIDY Véronique – 01800 SAINT-JEAN-DE-NIOST
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme CHEVALLIER Martine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. ARSLAN Selim – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme BARTOLETTI Caroline – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. LEGRAND Joseph – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme LEBRETTE Agnes – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. PECHE Michaël – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme REBEIROT Yasmine – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. BRIERE Bernard – 01800 SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme PERDRIX Pascale – 01360 LOYETTES.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 25 septembre 2025  
Publiée le 26 SEP. 2025*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 25 septembre 2025.

Le Président  
de la Communauté de communes,

Jean-Louis BUYADER

